

la grâce d'une bonne mort ; 1 femme infirme depuis sept ans ; 1 sourd et muet ; 1 enfant désobéissant ; 1 enfant infirme ; 10 personnes en voyage ; 1 jeune homme absent depuis 15 mois et qui n'a pas encore donné de ses nouvelles ; 5 vocations ; 1 curé et ses paroissiens ; 2 curés malades ; la conversion de 2 vendeurs de boisson et de 2 ivrognes ; le succès de 4 affaires importantes, 1 jeune fille demande la grâce d'une bonne mort ; 3 familles pour obtenir la paix ; 101 associés nouveaux ; les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage ; nos zélateurs et nos zélatrices ; toutes les grâces déjà demandées, et qui n'ont pas encore été obtenues.

Tous nos associés sont priés de réciter pendant le mois d'avril, à ces intentions, *Notre Père, Je vous salue, Marie*, et l'invocation : *O bonne sainte Anne, mère de la glorieuse vierge Marie ; priez pour nous.*

3. Faveurs obtenues.

SAYABEC : L'été dernier une jeune fille, d'une vingtaine d'années, étant allée cueillir des fruits dans un bois voisin, s'égara et ne put retrouver le chemin de la maison. Les parents, alarmés de sa longue absence, envoyèrent huit hommes à sa recherche ; mais leurs démarches furent sans succès. Dans leur douleur, les parents de cette jeune fille eurent recours à sainte Anne et promirent de faire dire des messes en son honneur. J'allai moi-même visiter la mère désolée, je l'engageai à avoir confiance en notre puissante patronne, et je promis de faire une neuvaine et de faire publier dans le *Messenger* la grâce que nous désirions si ardemment. Sainte Anne ne resta pas sourde à nos prières : vers huit heures du soir, la jeune fille fut rendue à ses parents qui rendirent de